

**WILAYA : STIF**

**DAIRA : BENI OURTILANE**

**COMMUNE : AIN LEGRADJ**

**NIF : 099519139177703**

**avis d'attribution provisoire d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacites minimales n° :03 /2026**

Conformément aux dispositions de l'article n°65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le Président de l'assemblée populaire communale d'Ain Legradj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N° 03/2026, paru dans le quotidien (الحقيقة اليوم) en langue arabe en date du 07/04/2026 et dans le quotidien (la voie d'algerie) en langue française en date du 07/04/2026 et lié aux opérations:

pour réalisation des travaux routiers pour les lots suivants

- LOT N01: ENTRETIEN ET REVETEMENT DE ROUTE RELIANT MENADS ET LIMITE COMMUNE DRAA KBILA SUR 1.9 KM.
- LOT N02: ENTRETIEN ET REVETEMENT DES ROUTES DE LA COMMUNE ( ROUTE TIGRINE VERS IFIS DANS LE VILLAGE CHOF SUR UN LINEIER 650 ML. ET ROUTE MENANT AU STADE COMMUNAL SUR UN LINEIER 210 ML )
- LOT N03: ENTRETIEN ET PROTECTION DES ROUTES DE LA COMMUNE (3<sup>EME</sup> TRANCHE)
- LOT N04: REALISATION DES TRAVAUX DU GABION AU CC110 A L'ENTREE DU VILLAGE THIGHILT
- LOT N05: REALISATION DES TRAVAUX DU FOSSES HYDRAULIQUE (ZARKOUN, ALGRADJ)
- LOT N06: REALISATION MUR DE SOUTENEMENT POUR PROTECTION ROUTE VILLAGE AMALOU.

Après avoir analysé et évalué les offres techniques et financières à la date du 22./04/2026 , le marché est attribué provisoirement pour les entreprises suivantes:

N°	N° D'ILOT	Opération	soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre PROPOSEE en TTC (DA)	Délai d'exécution	Note obtenue	observation
01	Hot N°:01	ENTRETIEN ET REVETEMENT DE ROUTE RELIANT MENADS ET LIMITE COMMUNE DRAA KBILA SUR 1.9 KM	S.N.C. FRERES MOUZAI HAUT PLATEAU ROUTE ET AERODROME REPRESENTEE PAR M ;MOUZAI ALAOUA GESTIONNAIRE	001019008855877	24997 021.00 DA	(03) Trois mois	47.00/60 POINT	Offres unique pré-qualifier techniquement
	Hot N°:02	ENTRETIEN ET REVETEMENT DES ROUTES DE LA COMMUNE ( ROUTE TIGRINE VERS IFIS DANS LE VILLAGE CHOF SUR UN LINEIER 650 ML. ET ROUTE MENANT AU STADE COMMUNAL SUR UN LINEIER 210 ML )	S.N.C. FRERES MOUZAI HAUT PLATEAU ROUTE ET AERODROME REPRESENTEE PAR M ;MOUZAI ALAOUA GESTIONNAIRE	001019008855877	11343 889.20 DA	(03) Trois mois	44.00/60 POINT	Offres unique pré-qualifier techniquement
	Hot N°:03	ENTRETIEN ET PROTECTION DES ROUTES DE LA COMMUNE (3 <sup>EME</sup> TRANCHE)	S.N.C. FRERES MOUZAI HAUT PLATEAU ROUTE ET AERODROME REPRESENTEE PAR M ;MOUZAI ALAOUA GESTIONNAIRE	001019008855877	11938 556.00 DA	(02) deux mois	36.00/60 POINT	Offres unique pré-qualifier techniquement
	Hot N°:04	REALISATION DES TRAVAUX DU GABION AU CC110 A L'ENTREE DU VILLAGE THIGHILT	SARL FRERES LADJIMI ENTERPRISE DE TRAVAUX BATIMENT TCE REPRESENTEE PAR M ; LADJIMI LOTFI GESTIONNAIRE ASSOCIE	002116104957421	703 885.00 DA	(30) Trent jour	39.00/60 POINT	Le moins disant parmi les offres pré-qualifier techniquement
	Hot N°:05	REALISATION DES TRAVAUX DU FOSSES HYDRAULIQUE (ZARKOUN, ALGRADJ)	S.N.C. FRERES MOUZAI HAUT PLATEAU ROUTE ET AERODROME REPRESENTEE PAR M ;MOUZAI ALAOUA GESTIONNAIRE	001019008855877	3316 530.00 DA	(02) deux mois	56.00/60 POINT	Le moins disant parmi les offres pré-qualifier techniquement
	Hot N°:06	REALISATION MUR DE SOUTENEMENT POUR PROTECTION ROUTE VILLAGE AMALOU.	SARL FRERES LADJIMI ENTERPRISE DE TRAVAUX BATIMENT TCE REPRESENTEE PAR M ; LADJIMI LOTFI GESTIONNAIRE ASSOCIE	002116104957421	1 065 764.00 DA	(30) Trent jour	39.00/60 POINT	Le moins disant parmi les offres pré-qualifier techniquement

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres doivent contacter le bureau des marchés publics de la commune Dans les trois (03) jours à compter de la date de la présente annonce Conformément aux dispositions de l'article n°65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics , Conformément aux dispositions 56 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'article n°82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la présente annonce.

Ain Legradj le : .....  
Le président de l'assemblée populaire communale